



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



Les grandes manœuvres ...

ONE TOTAL se poursuit... et devrait se traduire par des réorganisations dont le **projet**, intitulé « *Pour une organisation au service de l'ambition du Groupe* », a fait l'objet d'une présentation en CCE des 3 UES (Amont/Holding, Marketing & Services et Raffinage Pétrochimie) ce mardi 19 avril, ainsi que de réunions d'information auprès de l'ensemble des salariés concernés ce mercredi 20 avril.

Un projet conséquent et innovant pour l'entreprise

Il s'agit d'un projet conséquent et structurant pour l'entreprise. La direction lui accorde une grande importance et c'est ce qui explique :

- d'une part que le PDG Patrick POUYANNE ait tenu à présider le CCE de l'UES A/H et à présenter lui-même le projet, tandis que les présentations en CCE UES M&S et RP étaient faites par les directeurs de branche Momar NGUER et Philippe SAUQUET.
- d'autre part, la grande opération de communication consistant en des réunions d'information du personnel, dès le lendemain de la présentation en CCE du projet, avec, apparemment l'objectif de répondre aux inquiétudes et aux questions du personnel.

Ce projet ne peut être mis en œuvre qu'après information/consultation des CE ou CCE

Un projet de réorganisation, quel qu'il soit, ne peut être mis en œuvre, tant que le processus d'information consultation des CE ou CCE et CHSCT concernés n'a pas été mené à son terme et que les élus de ces instances n'ont pas donné leur avis sur le projet.

A la suite des observations et des avis remis par les élus, le Code du travail prévoit que l'employeur puisse faire évoluer son projet.

C'est pourquoi, afin d'alimenter la réflexion de vos élus et de leur permettre de remettre un avis le mieux éclairé possible, **nous vous invitons à nous faire part de votre sentiment ou/et de vos observations sur le projet présenté**, d'autant que, suite aux réunions d'information du personnel initiées par la direction, vous disposez du même niveau d'information que vos élus.

Nous ne reprendrons pas ici les grandes lignes de cette réorganisation, puisque tout le monde a pu en avoir connaissance, notamment via la présentation du projet par le PDG sur WAT ou le communiqué de presse de Total. **Nous sommes à votre disposition pour toute question que vous pourriez avoir.**

Un engagement de non externalisation des filiales de TGS pris par le PDG de Total

Les interrogations et les craintes du personnel concernent en particulier le **devenir des structures filialisées** (TGS, destiné à présent à se transformer en « branche » se déclinant en 7 filiales supports, avec un nombre de postes variant de 80 à 528 par filiale) au sein du Groupe **et leur possible externalisation**. En effet, la mutualisation des activités pourrait se faire sans leur filialisation et le transfert des contrats de travail. Le choix opéré par la direction de mutualiser ces activités en les filialisant a réveillé de mauvais souvenirs et généré toutes sortes de craintes auprès du personnel concerné.

De telles craintes existaient déjà lors de la création de TGS (Total Global Services) en 2014. C'est pourquoi le SICTAME a demandé, dès l'origine, que le personnel concerné puisse être détaché dans la nouvelle structure sans obligation de changer de contrat de travail. La direction a refusé, mais

a pris l'engagement que « la création de Total Global Services n'est pas un préalable à une externalisation » (engagement du PDG Christophe de MARGERIE en Comité européen du 21/11/2013) ; cet engagement a été rappelé par le DRH Groupe François VIAUD, dans son courrier du 12/11/2015 où il confirmait « que le transfert des activités SAP et DATACENTERS vers Total Global Services ne modifie en rien cet engagement qui perdure. »

Autre engagement : les filiales de TGS n'auront que des clients internes au Groupe

Lors des CCE du 19 avril, a été affirmé « **Un engagement du Président-Directeur Général** (de Total) **de non externalisation des filiales de TGS** », repris dans sa présentation sur WAT. Cet engagement de « non externalisation » n'est pas mentionné par le communiqué de presse de Total, qui s'est contenté de souligner les deux autres engagements concernant le projet de réorganisation ; à savoir « **aucune suppression d'emploi** » et « **aucune mobilité géographique contrainte** ».

Préalablement à ces réunions du 19 avril, le SICTAME avait formulé plusieurs demandes, concernant notamment :

- des garanties quant à la continuité à long terme au sein du groupe Total des filiales créées et leur non externalisation ;
- des garanties, pour les salariés transférés, du maintien de leur contrat social au niveau de celui du Socle Social Commun ;
- la reconnaissance par Total de son statut de co-employeur vis-à-vis des salariés transférés, garantissant ainsi l'obligation pour Total SA de leur donner du travail ;
- l'assurance que ces salariés ne travailleront que pour le Groupe.

Par son engagement de non externalisation, **le PDG a répondu** positivement à la première demande du SICTAME. Par ailleurs, il a confirmé que la CCNIP serait conservée pour toutes les filiales, intégrées de plus dans l'UES Amont/Holding (dont le nom pourrait évoluer en 'Amont/Global Services/Holding') et donc parties prenantes au Socle Social Commun.

De plus, ces filiales n'auraient que des clients internes au Groupe : Branches et Holding, tenues de recourir aux services de ces filiales sans mise en concurrence avec des sociétés externes.

Les propos du PDG fort rassurants semblent répondre pleinement aux demandes du SICTAME


Ceci étant, **toute réorganisation entraîne des changements qui peuvent être perturbants** et sources de stress pour les personnels concernés. L'obligation faite à 1100 des 1873 personnes concernées de changer d'employeur et de contrat de travail peut aussi être mal vécue, y compris pour la trentaine de salariés Elf-EP obligés de renoncer à leur statut.


S'agissant d'une réorganisation conséquente qui, au-delà des modifications de structures et d'organigrammes, va introduire des changements importants dans les façons de travailler, les méthodes et les procédures, des actions d'accompagnement appropriées devront certainement être définies et menées. **Les grandes manœuvres ne font que commencer...**

ONE TOTAL vous a donné la parole... La communication ne doit pas être à sens unique.

Nous sommes là aussi pour faire entendre votre voix. **Continuez à vous exprimer** et n'hésitez pas à nous faire part de vos questions, observations, commentaires ou demandes.

Contactez-nous (voir ci-dessous) ou écrivez-nous à holding-amont.sictame-unesa-ues@total.com.



Suivez nous  sur
<https://twitter.com/sictame>

Souscrivez également à notre **bulletin électronique** en écrivant à holding-amont.sictame-unesa-ues@total.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

- Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71)
- Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)
- Michelet La Défense Bureau B RD 09 (01.41.35.75.93)
- Spazio Nanterre Bureau A10036 (01.41.35.34.48)